



Agir pour construire

Paris, le 2 novembre 2013 – NN12/2013

NATIXIS : PLAN DE SUPPRESSION D'EMPLOIS

6 milliards de bénéfices cumulés : 700 emplois supprimés !

Surprenante par sa violence, incompréhensible dans le contexte, l'annonce génère colère et inquiétude. Avec six milliards d'euros de résultat cumulé en 16 trimestres de bénéfices ininterrompus, comment les dirigeants de Natixis peuvent-ils oser mener cette politique de destruction massive d'emplois ? La main sur le cœur ils promettent que cela se fera sans départs contraints mais nul n'ignore comment le choix du départ peut s'inculquer et quelles sont ensuite les conditions de travail de ceux qui restent. Natixis, c'est une mise sur le marché à un montant surévalué suivi d'un effondrement du cours, c'est un recours massif au soutien de la banque de détail. Mais ce sont surtout des emplois aujourd'hui sacrifiés pour doper le titre, des craintes d'externalisations et de délocalisations désormais tangibles. La menace sociale est pesante ! Et demain... le reste du Groupe ?

POURQUOI CETTE POLITIQUE DE DESTRUCTION D'EMPLOIS ?

Laurent MIGNON, directeur général, a annoncé, que de manière systématique, Natixis distribuera 50% de ses bénéfices à ses actionnaires. Et comme l'entreprise veut améliorer sa rentabilité par la réduction de ses charges, la masse salariale est, une fois encore la variable d'ajustement : 700 emplois supprimés sur un effectif global de 6000 à NATIXIS SA. Choquant ! Cette opération a forcément reçu l'aval de François PÉROL, resté coi à la lecture d'une déclaration d'actualité de l'UNSA au Comité de Groupe du 31 octobre, consacré à la présentation du plan stratégique BPCE 2017...

LE SYNDICAT UNIFIÉ-UNSA DÉNONCE LE FOND, ALORS QUE :

- l'entreprise affiche des bénéfices positifs depuis 16 trimestres consécutifs ;
- le bénéfice pour 2012 s'élève à 1,5 milliard et pour le 1^{er} semestre 2013 à 600 millions ;
- les données économiques et réglementaires fournies par la Direction ne justifient pas ce gâchis social ;
- la direction n'a donné aucune garantie face aux craintes de délocalisations ou d'externalisations d'activités.

LE SYNDICAT UNIFIÉ-UNSA DÉNONCE LA FORME, ALORS QUE :

- le personnel subit depuis plusieurs mois des réorganisations dans le cadre d'une stratégie qui reste toujours inconnue de tous à ce jour ;
- en septembre une négociation sur l'emploi a été menée à la hussarde sans présentation du diagnostic économique et organisationnel de l'entreprise, et surtout sans information sur le plan stratégique BPCE 2014/2017.

LE SYNDICAT UNIFIÉ-UNSA CRAINT DE NOMBREUX IMPACTS SOCIAUX :

- difficultés de reclassement et de reconversion ;
- augmentation de la productivité et de la charge de travail ;
- déstabilisation du personnel pouvant entraîner de nombreux risques psycho-sociaux.

L'UNSA VEILLERA AUX ENGAGEMENTS PRIS

L'UNSA Natixis sera très attentive, lors de l'exécution du plan d'adaptation des effectifs, au strict respect du volontariat et au maintien de conditions de travail décentes pour le personnel conservant son emploi.

Elle veillera tout particulièrement que, chaque salarié dont le poste de travail sera supprimé, se voit proposer des solutions de reclassement réalistes et adéquates, au sein de Natixis mais aussi dans le Groupe BPCE et ceci avec les moyens nécessaires pour permettre les changements de trajectoire professionnelle qu'il pourrait souhaiter.

L'UNSA RESTE TRÈS ATTENTIVE AU SUIVI DE CE DOSSIER QUI IMPACTE TOUT UN GROUPE. ANNE MERCIER-GALLAY (DRH GROUPE) A ANNONCÉ, EN COMMISSION PARITAIRE NATIONALE, UNE CHUTE DE 25% DES EMBAUCHES DANS LA BRANCHE CAISSES D'ÉPARGNE. POURTANT, SUR LA MÊME PÉRIODE (2014-2016), UN NOMBRE IMPORTANT DE DÉPARTS EN RETRAITE EST ATTENDU. LA MÊME LOGIQUE SERAIT-ELLE DÉJÀ PROGRAMMÉE ?

Le Secrétariat National

Jean-David CAMUS, Bernard CHARRIER, Philippe DONVITO, François-Xavier JOLICARD et Anne VOTOVIC